

COMMUNICATEUR CIVIQUE

Le porte-voix des professeures et professeurs de l'Université Laval

Le communicateur civique est un membre du Conseil syndical. Les informations qu'il communique dans ses chroniques ont pour but de favoriser la participation dynamique des membres à la vie démocratique du SPUL.

SPUL

2325, rue de l'Université Pavillon Alphonse-Desjardins Bureau 3339 Université Laval Québec, Canada G1V 0A6

Téléphone : 418.656.2955 Télécopieur : 418.656.5377

spul@spul.ulaval.ca

Le communicateur civique remplit ces objectifs et exerce sa fonction à titre de professeur, membre du SPUL. Les opinions exprimées dans cette page sont les siennes ou celles de leur auteur.

Éditions précédentes >>>

Message du communicateur civique

Vous avez un aspect original et novateur à faire connaître de votre année d'étude et de recherche (AÉR), signalez-le moi par courriel. Je le mettrai en valeur dans cette chronique.

Jacques Rivet >>>

Automne 2012 – Numéro 22



SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2012 DU CONSEIL UNIVERSITAIRE

Les membres bénéficient d'une primeur à huis clos concernant le rapport du Comité de consultation Racine sur la gouvernance

Le président du Comité de consultation sur la gouvernance à l'Université Laval, le professeur Jacques Racine, ancien doyen de la faculté de Théologie, a été accueilli à huis clos au Conseil universitaire en fin de séance en vue d'informer en primeur ses membres du rapport que son instance a élaboré.

À noter que la mention de la présence du professeur Jacques Racine ne figurait pas dans l'ordre du jour transmis aux membres du CU avant la tenue de cette séance. Elle y fut proposée et ajoutée par le recteur avant son adoption, geste qui pouvait projeter une image, certes fautive, bien que plausible d'une manœuvre de secret.

Auparavant, le recteur Denis Brière avait prononcé le traditionnel discours de la rentrée dont le site de l'université rend intégralement compte. Il a souligné l'énergie avec laquelle il entreprend son deuxième mandat au rectorat tout en ayant la délicatesse de présenter chacun et chacune des membres de l'équipe de direction qui le seconde dans cette tâche.

Les présidents des Commissions universitaires : Études (le professeur François Pothier, intérim), Affaires étudiantes (le professeur Éric Philippe), Recherche (le professeur Pascal Daleau) ont déposé leur rapport annuel 2011-2012 respectif en mentionnant principalement la tenue de leur nombre de séances, régulières et spéciales, ainsi que les diverses rencontres avec des experts et des responsables concernés par leurs activités institutionnelles d'évaluation.

En bref

Le nouveau programme de doctorat en musique-interprétation, adopté par le CU, sera soumis à la CREPUQ prochainement. En quoi est-il un programme nouveau a demandé la professeure Andrée Mercier de la Faculté des lettres? Le président Pothier a répondu en indiquant spécifiquement son originalité par rapport aux autres programmes de doctorat en musique-interprétation.

Jacques Rivet, cc

La Commission de la recherche à l'œuvre au cours des prochains mois

«Le président de la Commission de la recherche, le professeur Pascal Daleau, a fait parvenir à ma demande des informations sur les activités de son organisme au cours des prochains mois. Les informations relatives aux activités de la Commission des affaires étudiantes et de la Commission des études seront publiées en octobre.

Pour la prochaine année, l'évaluation périodique des centres de recherche et de création retiendra l'attention de la Commission pour les centres suivants :

- Le Centre de recherche en sciences et technologie du lait – STELA
Le Centre de recherche en infectiologie – CRI
Le Centre de recherche sur les propriétés des interfaces et la catalyse – CERPIC
Le Centre d'études nordiques – CEN-Laval
Le Centre interuniversitaire sur le risque, les politiques économiques et l'emploi – CIRPÉE
Le Centre de recherche en aménagement et développement – CRAD
Le Groupe de recherche en santé respiratoire – GESER
Le Groupe interinstitutionnel de recherches océanographiques du Québec – Québec-Océan
La Commission devra également effectuer le suivi des centres suivants :
Le Centre de recherche sur le cancer – CRC (mise en place du processus initiant le nouveau centre thématique)
Le Centre de recherche sur le cerveau, le comportement et la neuropsychiatrie – CRCN (mise en place du processus initiant le nouveau centre thématique)
Le Centre de recherche en économie de l'environnement, de l'agroalimentaire, des transports et de l'énergie – CREATE (établissement de nouveaux statuts et d'une nouvelle structure)
Le Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones – CIERA (évaluation du rapport d'étape)

La Commission devra aussi évaluer les nouvelles demandes de reconnaissance de centre qui lui seront présentées au cours de l'année. Elle procédera également à la révision de la Politique de reconnaissance des centres de recherche, qui avait été adoptée en février 2008 pour une période de cinq ans. Elle pourra enfin être amenée à répondre à des demandes particulières d'avis de la direction de l'Université.

Traits de carrière

« JE DIS TOUJOURS À MES ÉTUDIANTS, SI VOUS AIMEZ JOUER, VOUS ALLEZ AIMER LA PHONOLOGIE »



Carole Paradis Département des langues, de linguistique et de traduction

La professeure Carole Paradis, linguiste générativiste, prend sa retraite ce mois-ci après une brillante carrière universitaire. Elle est l'auteure de la première théorie de contraintes à exister en phonologie, la Théorie des contraintes et des stratégies de réparation.

Arrivée à l'Université Laval en 1988, après avoir obtenu un Ph. D. de l'Université de Montréal en 1986, elle connaît un début de carrière très intense : en 1986-87, elle fait un postdoctorat de recherche en Afrique de l'Ouest et, en 1986-87, elle devient «visiting scholar» au Massachusetts Institute of Technology (MIT), où elle consolide ses compétences linguistiques auprès de deux des plus importants savants de sa discipline, les professeurs Morris Halle et Noam Chomsky.

Subventionnée dès le début de sa carrière par les organismes gouvernementaux de son secteur, elle n'a cessé de travailler sur l'idée que les langues sont régies par un système de contraintes appartenant à la grammaire universelle. «Et lorsqu'il y a une infraction (causée par la morphologie ou un conflit entre deux contraintes, par exemple), la phonologie répare l'infraction ; la phonologie, c'est la police des sons!», explique-t-elle.

Le projet CoPho (Contraintes en phonologie), qu'elle a fondé à la fin des années 80 à la faculté des Lettres, abrite la plus imposante base d'emprunts lexicaux étudiés d'un point de vue phonologique au monde ; des emprunts récents provenant de l'anglais, du français, de l'arabe, etc. établis dans de très nombreuses langues.

À l'évidence, les étudiants ont toujours été au centre de ses préoccupations de professeure et de chercheure. Voilà pourquoi elle a créé la «bourse André-Paradis» pour les étudiants désireux de faire des études avancées au sein du Projet CoPho.

«OYEZ! OYEZ! OYEZ!» Faites parvenir vos réactions et commentaires au communicateur civique à son adresse de courriel : communicateur.civique@spul.ulaval.ca

Solidarité Collégialité Équité